



## TINET EVOLUTION

(Siret : 87978418900018)

Mme **BOURRAND**

15 Grand'Rue

63620 GIAT

Entreprise titulaire de la qualification

### Qualibois module Air

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois indépendants (inserts, poêles, etc.)

*Période couverte par le certificat : 15 février 2025 au 15 février 2026*

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 13/01/2025 : 21722295104 - AXA FRANCE IARD (Paris)

- décennale au 13/01/2025 : 21722295104 - AXA FRANCE IARD (Paris)

### Qualibois module Eau

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois raccordés au réseau hydraulique (chaudières manuelles, chaudières automatiques, etc.) et des poêles

*Période couverte par le certificat : 22 février 2025 au 22 février 2026*

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 13/01/2025 : 21722295104 - AXA FRANCE IARD (Paris)

- décennale au 13/01/2025 : 21722295104 - AXA FRANCE IARD (Paris)



### Numéro Qualibois : QB/60321

Forme juridique : SASU

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 11 février 2025

**Gaël Parrens,**

*Président de l'instance de qualification*

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

### Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 00049



**Qualibois** est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIBOIS n° 009007171 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 15 février 2028 pour Qualibois module Air, 22 février 2028 pour Qualibois module Eau